



## Problème 1.2 puretech 6 mois après achat

-----  
Par 794qtz

Bonjour,

Peugeot 308 1.2 puretech 130ch, petit problème encore à définir mais provenant probablement du kit distribution qui serait à changer. Je savais en l'achetant que je devais le changer, avec la courroie également, car approchant les 10 ans (02/16). Cependant, suite à ce problème je lis sur Autoplus que le délai serait passé à 6 ans courant 2020. Le vendeur (pro) aurait-il dû se conformer à ce nouveau délai et changer lui-même kit/courroie avant la revente ? Un recours est-il possible ?

Merci pour vos réponses.

-----  
Par isernon

bonjour,

en achetant ce véhicule, vous saviez que vous auriez la courroie de distribution à remplacer.  
les prescriptions du constructeur ne sont jamais des obligations mais des préconisations.

Peugeot, Citroën et DS ont modifié l'intervalle de remplacement qui est passé de 10 ans ou 175 000 km à 6 ans ou 100 000 km.

source:

[url=https://www.largus.fr/actualite-automobile/moteur-12-puretech-psa-quand-replacer-la-courroie-de-distribution-10590390.html]https://www.largus.fr/actualite-automobile/moteur-12-puretech-psa-quand-replacer-la-courroie-de-distribution-10590390.html[/url]

salutations